



FICHE TECHNIQUE

29.351K

DEGRAISSANT NEUTRE

REGLEMENTATION

Tous les composants entrant dans la formulation du 29.351 figurent sur la liste positive du ministère de l'agriculture concernant le nettoyage du matériel en contact des denrées alimentaires

Le 29.351 s'utilise de la façon suivante :

- Au jet et en prédégraissage : à une concentration de 1 à 6 pour 1000 et à une température comprise entre 45 et 60°C (suivant l'état de surface des pièces).
- Au jet et en addition au phosphodégraissant : 1 à 4 %.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect : Liquide
- Odeur : Nulle
- Couleur : Incolore
- Densité : 0.980
- Ecologie : Biodégradable à + de 90 %
- Inflammabilité : Ininflammable
- Réaction : Neutre PH 7
- Non classé
- Qualité alimentaire

UTILISATIONS

Le 29.351 est utilisé pour le dégraissage de pièces métalliques avant phosphatation.

Par sa composition, ce produit peut être utilisé indifféremment sur les alliages légers ou sur les alliages ferreux en vue d'un traitement avant peinture.

Le 29.351 trouve son utilisation, soit en prédégraissage, soit en addition au phosphodégraissant.

Produit réservé à l'industrie.

N.B. : Nos informations sont données de bonne foi.

En cas d'utilisation autre que celles citées précédemment, nous dégageons toute notre responsabilité.